



Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ?

Collaborer pour construire de nouvelles compétences : relations avec les chercheurs, relations avec les autres fonctions de l'université

Modérateurs : Lola Mirabail (UNICAEN) – Johann Berti (Aix-Marseille Université)

Contributeurs : Virginie Rose et Marie Carlin (BnF) – Isabelle Gras (Aix-Marseille Université)

Problématiques de départ

Comment et avec qui construire des collaborations ? Quelle démarche / quelle méthode pour faire vivre ces collaborations au quotidien ? Les collaborations doivent-elles permettre de réaliser ensemble un projet qu'on n'aurait pas pu faire seul (dans une logique de complémentarité, en conservant chacun son apport distinct en matière de compétences) ou bien d'acquérir de nouvelles compétences ? Quelles sont les limites et les difficultés que l'on peut rencontrer dans des démarches de collaboration ?

Constats initiaux

L'opportunité de la co-construction de services avec les chercheurs et le besoin de compétences spécifiques pour les mettre en place, l'exemple du projet Corpus à la BnF :

- * La Bibliothèque nationale de France met en place un nouveau service de fourniture de données à destination de la recherche dans le cadre du programme de recherche Corpus. Pour permettre la sociabilité de la recherche, le futur laboratoire proposera à la fois une offre de services et une offre d'espaces.
- * Pour le concevoir, des concertations avec des chercheurs et des experts ont été organisées. Les besoins des chercheurs ont été définis à l'aide d'études d'usages et en ayant recours à la méthode des *Personas*.
- * Pour permettre l'ouverture de ce nouveau laboratoire au printemps 2020, l'acculturation des équipes à ce nouveau service a été nécessaire.
- * Plusieurs profils doivent cohabiter pour faire vivre ce service : le bibliothécaire, le juriste, l'ingénieur spécialiste de l'analyse des données et le coordonnateur – tout nouveau profil créé par la BnF, le poste de Marie Carlin –.

Des collaborations nécessaires avec les autres fonctions de l'université, l'exemple du SCD d'Aix-Marseille :

- * Les actions en faveur de la science ouverte bénéficient d'un fort soutien de la gouvernance d'AMU (octroi d'un bonus recherche notamment).
- * Les supports de communication sont réalisés en collaboration avec la Direction de la communication.
- * Dans le cadre de la mise en place puis de la consolidation de l'archive ouverte HAL AMU, le SCD d'AMU travaille étroitement avec le service recherche de l'université ainsi qu'avec la chargée de la bibliométrie.





- * Le SCD d'AMU collabore avec les presses universitaires : création d'onglets dédiés à la politique éditoriale des PUP & PUAM sur HAL AMU : dépôt de la version PDF éditeur sans embargo. Une collection HAL PUP a été créée.
- * Des actions de sensibilisation (HAL, enjeux de l'édition scientifique et de l'open access) sont proposées aux chercheurs ainsi qu'aux doctorants, en collaboration avec l'école doctorale. Formations organisées en liens étroits avec les gestionnaires de collection HAL dans les laboratoires qui ont un référent dédié. Les collègues du SCD peuvent assister à ces formations.
- * Un accompagnement technique et juridique ainsi que des conseils pour mieux connaître l'édition scientifique sont proposés aux laboratoires AMU.
- * Importance de travailler en réseau avec Casuhal, l'ADBU, Couperin, les groupes de travail du COSO, l'Enssib, Urfist, CRFCB.
- * Le SCD d'AMU est en train de structurer une offre aux chercheurs pour les données de la recherche. Fruit d'un partenariat associant notamment la MMSH d'Aix-en-Provence et le SCD AMU, un [Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques pour la diffusion des données en SHS](#), publié aux PUP en 2018, a été réalisé par le groupe de travail Éthique & Droit.

Des idées pour nos établissements

- Pour construire de nouvelles compétences, possibilité pour les SCD de s'appuyer sur une diversité de partenaires à l'intérieur des universités. Les directions des affaires juridiques, informatiques, de la communication, des ressources humaines, de la recherche ; les écoles doctorales et les laboratoires ; les presses universitaires ; les plateformes universitaires de données sont des partenaires incontournables.
- Ces collaborations peuvent faire émerger de nouvelles compétences au sein des SCD. Elles permettent surtout de s'appuyer sur les compétences de collègues extérieurs.
- Il est nécessaire de réfléchir, en amont, à l'identification des compétences nécessaires pour développer des services aux chercheurs & de faire la distinction entre : les compétences déjà acquises par les SCD / celles devant émerger au sein des SCD / celles qui sont du ressort d'autres services et acteurs.
- Dans ces collaborations, le vocabulaire utilisé est important : on ne forme jamais des chercheurs, on les accompagne ou on les sensibilise.
- Ces collaborations ne se construisent pas du jour au lendemain : elles se consolident et s'enrichissent dans le temps. Elles avancent à des vitesses différentes et fonctionnent selon une logique d'essaimage et en fonction des opportunités qui se présentent. Le soutien de la gouvernance est essentiel pour les renforcer.

Des idées pour notre réseau

- Travailler sur la définition commune des compétences nécessaires pour mettre en place des services aux chercheurs + distinguer les compétences internes au SCD / les compétences existant au sein d'autres fonctions de l'université. Ce travail pourrait être





Journée d'échanges
"Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ?"

5 novembre 2019

www.adbu.fr - [#JEADBUServicesRecherche](https://twitter.com/ADBU_Officiel)

réalisé dans le cadre de la réflexion menée par la commission Métiers ADBU sur les compétences métiers des BU.

- Rédaction d'articles pour mettre en avant certaines collaborations qui fonctionnent bien dans certaines universités dans une logique d'*advocacy*.

Quels thèmes gagneraient à être approfondis lors d'un prochain échange ?

- Comment inciter les autres services & fonctions de l'université à collaborer avec nous sur ces questions ?

